

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 NOVEMBRE 2019**Objet : EDITION 2020 SMILE BUGEY**

Membres élus présents : MM. BAILLY – BERTILLOT – BORTOT – BUGAUD - DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON - MONNET – NALLET – PRADEL – VERNE - VILLARD

Membres associés présents : MM. CORBIOLI – DUCLOS-COLAS - LAMY – MAULET - PIERROT – PREVALET - VIALLO

Intervention de Philippe Verne, Vice-président

Par courrier en date du 10 octobre 2019, Bugey Développement informe la Chambre de la reconduction de l'opération SMILE Bugey pour 2020.

En effet, fort de l'événement majeur qu'il représente désormais à Belley, SMILE Bugey sera reconduit en 2020 par Bugey Développement.

SMILE consiste à faire découvrir les métiers de l'industrie en reconstituant en un même lieu l'organisation d'une entreprise industrielle autour de la fabrication d'un produit tout en présentant les conditions d'exercice de ses différents métiers.

Grâce à la mobilisation de ses entreprises adhérentes et la participation des collèges et lycées du bassin, et avec le concours de la CCI à travers sa participation au stand orientation, Bugey Développement devrait accueillir plus de 700 élèves lors de cette 4e édition qui se tiendra les 25, 26 et 27 mars 2020.

La 3e édition du SMILE Bugey qui s'est tenue les 3, 4 et 5 avril 2019 a réuni près de 800 visiteurs dont plus de 700 collégiens.

L'association Bugey Développement sollicite auprès de la CCI une subvention de 5 000 €, pour un budget global de 96 000 €. Les autres financeurs sont le Conseil Régional pour 20 000 €, l'Union Européenne pour 10 000 €, la Communauté de Communes Bugey Sud pour 15 000 €, des entreprises participantes pour 32 000 €, le solde étant pris en charge par l'association.

Pour mémoire, la CCI a soutenu financièrement comme suit les éditions précédentes : 2e édition 2018 : 5 000 €, 3e édition 2019 : 4 000 €.

En réponse aux besoins en recrutement des industriels du bassin belleysan, il vous est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 3 000€, sur le principe d'une trajectoire dégressive de soutien.

En réponse aux besoins en recrutement des industriels du bassin belleysan, l'Assemblée, vu l'exposé de Philippe Verne, Vice-président, donne son accord pour l'attribution d'une subvention à l'opération SMILE BUGEY 2020, à hauteur de 3 000€, sur le principe d'une trajectoire dégressive de soutien.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

